



Union Départementale
des syndicats CGT du Calvados
8 rue du colonel Rémy
14000 CAEN
Tel : 02 31 83 68 25
Messagerie : ud14@cgt.fr



CAEN, le 17 septembre 2020

Communiqué

Le parking du centre BACLESSE : Une délégation reçue par les directions du CHU et CFB

Dans le cadre de l'action menée ce jour et la pétition que nous avons initiée, pour réclamer le retour à la gratuité du parking, une délégation CGT a été reçue en fin de matinée au CHU de Caen.

Le directeur adjoint du CHU et le Directeur du Centre François BACLESSE ont en effet répondu favorablement à la demande d'audience sollicitée par l'organisation.

Interrogés sur les motifs de l'installation d'un péage du parking, les deux Directeurs ont expliqué que le parking en question était à partir d'une certaine heure inaccessible pour les patients de l'Etablissement. Sa proximité à la fois du centre ville et des transports en commun en avait progressivement fait un parking relais pour les habitants du nord de Caen. De plus la présence de l'université et de nombreux centres de formation aux alentours représentent une très forte demande de places de stationnement sur tout le périmètre.

A notre argumentation sur le fait que le péage du parking venait s'ajouter à des frais souvent déjà lourds pour les patients, le Directeur du Centre, nous a présenté un formulaire et nous a expliqué qu'avec la prescription médicale d'un médecin, il permettait au patient de se faire rembourser les frais de parking. Il a ajouté, qu'il fallait seulement qu'il avance ces frais.

Nous avons exprimé notre profond désaccord sur ce point, que pour nous la Sécurité sociale n'avait pas vocation à payer des places de parking.

En fait la problématique se résume en deux choix : Soit, c'est gratuit, mais il y a un grand risque que le patient ne trouve pas de place de stationnement. Ou, il n'y a pas de souci de place pour le patient, mais il doit payer !

Le Directeur de François BACLESSE nous affirme que les patients interrogés depuis l'installation du péage préfèrent le deuxième choix.

Pour la CGT, il y a une alternative et c'est la proposition qu'elle a faite :

Au lieu de remettre un formulaire et une prescription médicale au patient pour lui permettre de se faire rembourser, il suffit de lui donner un ticket lui permettant de franchir la barrière de sortie gratuitement.

Le directeur adjoint du CHU, prend l'engagement de faire remonter notre demande pour qu'elle soit rapidement examinée.

Pour la CGT, si la mise en place d'un péage peut sous certaines conditions, s'avérer comme la moins pire des solutions pour améliorer la vie des patients de François BACLESSE, la question du stationnement dans tout ce quartier nord de Caen reste plus que jamais posée. Cette vraie problématique nécessite une prise en considération rapide. La solution ne peut pas être dans la privatisation et la mise à péage de tous les espaces. La CGT ne manquera pas d'interpeller la ville de Caen et la Communauté urbaine de Caen la Mer, en charge de l'aménagement du territoire.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le rédacteur en chef à notre profond respect.

Le Secrétaire Général

Jacques AMBROISE